

Produits D'accises Et Mobilisation Des Recettes Douanières Dans La Province Du Haut-Katanga (Cas De La Direction Générale Des Douanes Et Accises Haut- Katanga En Rdc, Dgda En Sigle)

Lukila Nseke Francois

Institut Supérieur De Commerce De Lubumbashi

Date of Submission: 12-05-2026

Date of Acceptance: 22-05-2026

I. Introduction Generale

Le contexte de l'étude

Selon Danièle 1754. Le mot contexte est « ensemble de texte qui entoure un extrait et qui éclaire son sens ». Il finit pour dire qu'il faut quelquefois consulter le contexte pour engendrer parfaitement le sens du texte. Vers 1900 : il parle toujours sur le contexte comme ensemble des circonstances dans lesquelles se situe un fait, et qui lui confèrent sa valeur, sa signification : « on ne peut avoir une idée de l'importance de cette découverte qu'en la remplaçant dans le contexte historique ». Le contexte social, politique et économique.

En RDC, les produits d'accises sont limitativement énumérés par le Code des accises, porté par l'Ordonnance-loi n°18/002 du 13 Mars 2018, ils sont constitués : des marchandises soumises aux droits d'accises lorsqu'elles sont importées ou fabriquées localement ; et des services soumis aux droits d'accises lorsqu'ils sont importés et fournis sur le territoire de la RDC ou importés.

La Direction Générale de Douane et Accises est une régie financière de l'Etat congolais. La mission confiée à celle-ci est avant tout fiscale, celle-ci sert à renflouer le Trésor Public en percevant les droits et taxes à l'occasion de l'importation, de l'exportation et de la production locale de certains produits désignés par le législateur.

Selon la mission économique, la DGDA joue le rôle majeur dans l'économie nationale notamment : en facilitant et sécurisant les échanges commerciaux et la production locale des produits soumis au droits d'accises, en protégeant l'espace de l'économie nationale en particulier par l'application des normes aux frontières, en faisant respecter les règles de politique de l'intégration du pays dans les communautés économiques régionales, en établissant les statistiques de commerce extérieur.

Le phénomène observé

L'Etat congolais devra pour mieux couvrir ses charges et augmenter ses moyens, user à la bonne politique de prélèvement des droits d'accises, ce moyen reste le seul pourvoyeur à l'Etat d'une manière générale harmonieuse, les moyens capables de financer une bonne partie de ses besoins.

Le tableau ci-dessous présente les recettes douanières de la DGDA de 2019-2023, montre les assignations et les réalisations des recettes douanières et le taux d'exécution.

Tableau 1 Statistiques de recettes douanières de la DGDA

Année	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution en %
2019	1.139.065.594.483 ,10	945.746.558.594 ,40	86,12
2020	2.061.659.731.751	806.903.943.700 ,00	39,14
2021	1.260.676.597.249 ,95	1.297.432.252.352 ,00	102,92
2022	1.973.708.980.000 ,00	1.871.823.825.324 ,26	94,84
2023	2.423.068.314.431 ,00	2.581.643.726.006 ,00	106,54

Source : DGDA/DP-KAT/SDRF/ISDE

La période de 2019-2023, montre une amélioration relative mais inconstante, avec des taux d'exécution oscillant entre 83,02% en 2019 ; 39,13% en 2020 ; 102,91% en 2021 ; 94,83% 2022 et 106,54% en 2023. Il est à noter que le tableau en question démontre l'évolution des recettes pendant ladite période dans la globalité, en ce qui concerne l'évolution des recettes d'accises en terme des prévisions et réalisations à proprement, fera l'objet dans les lignes qui suivent.

Malgré cette légère progression, les écarts persistent, reflétant des inefficacités systémiques dans les prévisions et la collecte des recettes douanières. Ces grandes variations appellent à une analyse approfondie des causes afin de proposer des solutions durables pour améliorer la performance douanière.

En 2019, culminant à plus de 86,12% avant de plonger brusquement en 2020 environ 39,14%, l'année 2021 montre une amélioration avec un taux dépassant 102,92%, en 2022 nous voyons encore une diminution soit 94,84%, enfin en 2023 nous constatons une amélioration soit 106,54%, suggérant un certain redressement bien que les performances restent inconstantes. Ces variations témoignent d'inefficiences dans le système de perception et de collecte des recettes douanières, nécessitant des ajustements structurels pour assurer une stabilité et une prévision plus fiable des recettes.

Pourquoi à la DGDA, le taux d'exécution des recettes douanières évolue en dent de scie de 2019 à 2024 ?

II. La Revue De La Littérature

Les études empiriques

FINK Arlène, (2014) la revue de la littérature est une étape incontournable dans le processus de recherche académique. Elle consiste à rassembler, analyser et synthétiser les travaux précédemment réalisés sur un sujet donné. Cette étape permet non seulement de situer la recherche dans son contexte historique et théorique solide, mais aussi d'identifier les lacunes et les divergences dans les connaissances existantes. En menant une revue de littérature de manière rigoureuse et méthodologique, les chercheurs peuvent contribuer de manière significative à l'avancement des connaissances dans leur domaine d'étude.

Cette revue est essentielle dans une étude sur la mobilisation des Droits d'Accises des régies financières particulièrement pour la Direction Provinciale des Douanes et d'Accises/Katanga, car elle permet de situer la recherche dans un cadre contextuel riche et bien documenté, en examinant les résultats et les méthodes des études antérieures, une revue empirique fournit une compréhension approfondie des pratiques, des défis et des solutions observés dans des contextes similaires (Emmanuel KAHOZI 2024, les leviers d'optimisation des recettes douanières dans une régie financière).

SOMWE NGOY Elie, MEMOIRE 2022 « Droit d'Accise et la mobilisation de recettes accisiennes dans une société industrielle par la DGDA, cas de la BRASIMBA. Cette étude lui a permis de mettre à la disposition des chercheurs, chefs d'entreprises, autorités étatiques et spécialement des investisseurs nationaux et internationaux, un document de référence décrivant la conjoncture actuelle rendant précaire le climat des affaires en RDC et particulièrement dans la ville de Lubumbashi. Cette étude a fait retenir que l'intervention de l'Etat dans la vie des entreprises est inexistence car celui-ci n'envisage que la maximisation des recettes. Le résultat de son étude vient contribuer à l'évolution des théories économiques classiques visant l'exclusion ou la non-intervention de l'Etat dans la vie des entreprises. Dans sa problématique, il s'est posé une question de savoir est-ce-que le droit d'accise impact-t-il la mobilisation des recettes de la DGDA ? selon lui, il suppose que la présence des Accises Locales en générale et en particulier celles de la BRASIMBA dans l'économie locale a considérablement et améliore les recettes des administrations fiscales. Cette contribution paraît significative et fluctue dans l'intervalle de 20-25% pour le totale des accises et de 5-10% pour la BRASIMBA ; il semblerait que les accises ont permis à l'administration douanière de Lubumbashi d'atteindre une performance louable par le Ministre de Finances dans la mobilisation de recettes douanières. Il paraît que les entreprises locales se heurtent aux problèmes de sur-taxation et c'est ce qui ferait que la plupart d'entre-elles connaissent une récession ou finissent par tomber en faillite dans leurs activités car l'intervention de l'Etat est moins significative dans la relance.

Les études théoriques

La Théorie de la Protection Douanière : cette théorie veut protéger les industries nationales en rendant les produits étrangers plus chers, les mesures protectionnistes visent à rendre les produits nationaux plus compétitifs ; réduire le déficit commercial en limitant les importations, on espère augmenter le surplus de la balance commerciale ; développer l'industrie nationale en protégeant les entreprises nationales , on espère qu'elles puissent se développer et créer des emplois ; lutter contre le Dumping en imposant des droits de douane, on peut lutter contre les pratiques de dumping (vente à perte) des entreprises étrangères (Jacob Viner, 1950).

La Théorie d'Economie Internationale (la Loi des Avantages Comparatives) : David Ricardo dans son ouvrage « sur les principes de l'économie politique et de l'impôt 1817). Cette théorie dit un pays qui est moins efficace que les autres pays dans la production de tous les biens qui peuvent être échangés, sera relativement moins inefficace dans la production d'au moins un bien. C'est-à-dire que chaque pays tire un avantage à se spécialiser dans la production des biens ou services pour lesquels il possède le meilleur avantage relatif, même s'il n'a pas d'avantage absolu dans tous les domaines, il doit se concentrer sur les activités où il est relativement plus efficace, et échanger les produits avec d'autres pays pour obtenir ceux qu'il n'a pas la capacité de produire efficacement.

La problématique

La mobilisation des droits d'accises en RDC est plus spécifiquement à la DGDA/Haut Katanga se heurte à des écarts significatifs et à une irrégularité dans la maximisation des recettes entre 2019-2024. L'objectif est de comprendre les raisons de cette variabilité et d'identifier les produits d'accises qui peuvent permettre une meilleure mobilisation des recettes douanières.

Les Etats en générales et la RDC en particulier ont besoin des moyens pour faire face aux différentes charges publiques et garantir leur développement. Ainsi, pour y accéder, l'Etat devra soit user aux emprunts soit à ses propres moyens.

A cet égard, l'Etat congolais assigne à la DGDA la mission de collecter ses moyens. La DGDA conformément aux articles 4 et 5 du décret n°09/43 du 03 décembre 2009 du Code des Accises. La RDC comme dans tout état actuel a besoin des moyens pour satisfaire ses besoins d'intérêt commun nationaux et amener nombreuse intervention pour garantir le financement dès son développement. Ainsi, pour faire face à des dépenses multiples et lourdes, l'Etat recourt soit aux emprunts soit à l'endettement auprès des institutions financières soit aux prélèvement des impôts. L'accumulation des dettes freine la réalisation du développement car, souvent le surendettement dépasse la capacité de remboursement des pays débiteurs, le coût de son service décourage les investissements intérieurs et voir même extérieurs.

Dans ces possibilités qui s'offrent à l'Etat pour remarquer sa contribution dans certain domaine et secteur de la vie nationale estimons que l'impôt reste la source principale.

Fort à ces observations dans le cadre de notre étude, nous sommes interrogés la question suivante :

- **Dans quelle mesure les produits d'accises peuvent-ils améliorer les recettes douanières dans la province du Haut-Katanga ?**

Cette préoccupation incertaine et difficile à évaluer mérite une réponse.

III. Hypothèse Du Travail

Enoncé d'hypothèses

Nous pensons que les produits d'accises peuvent contribuer à l'amélioration des recettes douanières dans la mesure où la DGDA/Katanga particulièrement à la DGDA/Lubumbashi, si les conditions suivantes sont réunies :

- Une formation accisienne régulière et spécialisée des agents et cadres douaniers est assurée, afin de garantir une collecte efficace des droits d'accises, réduire les cas de fraude et maximiser les recettes ; Une vérification rigoureuse et quotidienne des listes de marchandises importées sous régime d'exonération est appliquée, afin d'éviter l'introduction frauduleuse d'autres produits non exonérés ; Un suivi renforcé des produits assujettis aux accises est mis en place pour contrôler leur déclaration correcte et limiter les pertes fiscales.

IV. Les Objectifs De L'étude

Les objectifs de la recherche

Dans ce travail, l'objectif principal est d'étudier la mesure où les produits d'accises peuvent améliorer les recettes douanières à la DGDA dans la province du Haut-Katanga précisément dans la ville de Lubumbashi en évaluant les produits d'accises sur la collecte des recettes douanières. L'étude cherche à identifier les facteurs clés qui influencent la collecte des droits accisiens et des solutions pour la mobilisation des recettes.

De manière spécifique :

- Présenter les produits d'Accises perçus selon le Code des Accises par la DGDA/Lubumbashi ;
- Evaluer l'évolution des recettes issues des produits d'Accises entre 2019 à 2023 ;
- Examiner les mécanismes de perception, de contrôle et de déclaration des produits d'accises ;
- Proposer des stratégies pour renforcer la mobilisation des recettes à travers les produits Accises.

V. Méthodologie Du Travail

Méthode utilisée

Pour vérifier nos hypothèses et atteindre les objectifs de cette étude, nous avons eu recours aux méthodes suivantes ;

a) La méthode comparative : elle est utilisée pour déterminer la performance de la Direction Générale des Douanes et Accises / Haut-Katanga, en confrontant les réalisations des recettes issues des accises aux assignations fixées.

b) La méthode statistique : elle nous a permis de traiter les données chiffrées récoltées sur plusieurs années. Selon Madeleine GRAWITZ, cette méthode facilite l'interprétation rigoureuse des résultats.

Les techniques utilisées

- a) **La technique documentaire** : elle consiste à exploiter les documents officiels relatifs à la mobilisation des recettes accisiennes de la DGDA /Haut-Katanga, notamment les rapports annuels, les lois fiscales et autres sources pertinentes.
- b) **La technique d'interview** : cette technique, de nature qualitative, a permis une communication directe avec certains cadres et agents de la DGDA. Elle a été précieuse pour obtenir des informations approfondies, précises et actualisés sur les pratiques en matière de perception des accises et sur les défis rencontrés dans la mobilisation des recettes.

VI. Choix Et Intérêt Du Travail

Choix du travail

La maximisation des recettes accisiennes constitue un enjeu majeur pour la D.P.D.A. La DGDA en tant qu'entité clé du système congolais fiscal, est confrontée à des défis, notamment le manque de mécanismes et de techniques efficaces pour assurer une bonne mobilisation de recettes accisiennes dans la province du Haut /Katanga et ville, en particulier à Lubumbashi.

Ce travail, centré sur l'étude des produits d'accises et leur mobilisation par la DPDA, s'inscrit dans la démarche d'amélioration de l'efficacité de l'administration douanière dans la collecte des recettes. Cette étude vit également à examiner les stratégies mises en œuvre pour optimiser les recettes issues des accises.

Intérêt du travail

Sur le plan individuel

L'intérêt individuel, cette étude constitue une contribution citoyenne à la compréhension des défis et des opportunités liées à la mobilisation de recettes accisiennes de la DGDA/Haut-Katanga et en RDC.

Sur le plan professionnel

Sur le plan académique, ce mémoire enrichit la littérature existante dans le domaine de la gestion des produits d'Accises et de la mobilisation des recettes de l'Etat.

Sur le plan managérial

Du point de vue managérial, cette étude fournit des recommandations concrètes pour améliorer l'efficacité de la DGDA /Haut-Katanga. En identifiant les produits d'Accises porteurs et les leviers de mobilisation, elle offre aux décideurs publics et gestionnaires douaniers des outils et des approches rigoureusement analysées.

Délimitation du travail

Délimitation dans l'espace : notre étude se concentrera uniquement sur la DGDA/Haut- Katanga, ville de Lubumbashi. Délimitation dans le temps : notre analyse ira de 2019 à 2024.

VII. Le Resultat De L'étude

La Presentation Des Donnees Quantitatives

Une donnée quantité est une valeur des données sous forme des chiffres ou de nombres, chaque ensemble de données ayant une valeur numérique unique. Ces données sont des informations quantifiables que les chercheurs peuvent utiliser pour des calculs mathématiques et des analyses statistiques afin de prendre des décisions dans la vie réelle sur la base de ces dérivations mathématiques.

Tableau 2 Les recettes d'Accises de 2019

LES RECETTES D'ACCISES 2019				
ANNEE	PREVISIONS TOTALES	REALISATIONS D'ACCISES	ECART	%
JANVIER	70 390 209 929,05	79 919 813 572	-9 529 603 642,95	66,37
FÉVRIER	70 390 209 929,05	80 061 151 227	-9 670 941 297,95	70,31
MARS	96 548 771 953,00	92 660 588 515	3 888 183 438,00	56,28
AVRIL	100 189 905 689,00	83 235 539 198	16 954 366 491,00	48,08
MAI	100 307 361 616,00	90 152 972 239	10 154 389 377,00	54,13
JUIN	98 780 434 564,00	82 466 002 923	16 314 431 641,00	49,67
JUILLET	98 780 434 564,00	84 906 873 658	13 873 560 906,00	48,23
AOÛT	98 780 434 564,00	74 362 071 273	24 418 363 291,00	49,17
SEPTEMBRE	93 025 094 145,00	71 575 700 979	21 449 393 166,00	53,11
OCTOBRE	105 005 598 694,00	72 405 502 122	32 600 096 572,00	46,61
NOVEMBRE	91 498 167 094,00	67 357 016 819	24 141 150 275,00	51,59

DÉCEMBRE	115 368 971 735,00	61 740 548 204	53 628 423 531,00	37,8
TOTAUX	1 139 065 594 476,10	940 843 780 729	198 221 813 747,10	51,75

Source : nous-même à l'aide de données récoltées à la DGDA

Formules : Réalisations d'Accises = DDI+DAS+DCL+DCI+TVA

% = Recette d'Accises réalisées *100/ Prévisions Totales

Ecart = Prévisions Totales – Réalisations d'Accises

Commentaire : nous constatons que l'année 2019, les prévisions totales **1 139 065 594 476,10** ; les réalisations des accises **940 843 780 729** ; l'écart **198 221 813 747,10**. le taux **51,75%**.

Ce tableau montre une faiblesse généralisée dans l'atteinte des objectifs fiscaux liés aux accises, une mobilisation en dessous de la moyenne, avec des écarts très importants surtout en fin d'année, une inefficacité probable dans les mécanismes de perception, le suivi des produits soumis aux accises, ou dans la lutte contre fraude et l'évasion fiscale ; c'est-à-dire que moins de 52% des prévisions ont été atteints en 2019. La DGDA/Lubumbashi a donc enregistré une contre-performance importante cette année-là.

Tableau 3 Les recettes d'Accises 2020

LES RECETTES D'ACCISES 2020				
ANNEE	PREVISIONS TOTALES	REALISATIONS D'ACCISES	ECARTS	%
JANVIER	156 814 519 400	61 087 526 751	95 726 992 649,00	38,95
FÉVRIER	161 799 805 400	67 341 836 779	94 457 968 621,00	41,62
MARS	170 315 107 163,00	62 492 564 556	107 822 542 607,00	36,69
AVRIL	173 638 328 766	58 330 819 813	115 307 508 953,00	33,59
MAI	174 676 835 517,00	51 828 331 284	122 848 504 233,00	29,67
JUIN	168 861 197 711,00	54 737 472 223	114 123 725 488,00	32,41
JUILLET	168 861 197 711,00	67 224 472 856	101 636 724 855,00	39,81
AOÛT	178 830 862 521,00	86 779 615 403	92 051 247 118,00	48,52
SEPTEMBRE	175 092 238 217,00	88 587 553 649	86 504 684 568,00	50,59
OCTOBRE	187 346 617 879,00	76 319 955 921	111 026 661 958,00	40,73
NOVEMBRE	174 071 136 839,00	72 097 172 002	101 973 964 837,00	41,41
DÉCEMBRE	171 387 884 627,00	62 744 714 073	108 643 170 554,00	36,61
TOTAUX	2 061 695 731 751,00	809 572 035 310	1 252 123 696 441,00	39,26

Sources : nous-même à l'aide de données récoltées à la DGDA

Formules : Réalisations d'Accises = DDI+DAS+DCL+DCI+TVA

% = Recette d'Accises réalisées *100/ Prévisions Totales

Ecart = Prévisions Totales – Réalisations d'Accises

Commentaire : nous constatons que les prévisions totales **2 061 695 731 751,00** ; les réalisations d'accises, **809 572 035 310** ; les écarts **1 252 123 696 441,00**. Il y a un peu plus d'un tiers (**39,26%**) des recettes prévues ont été réellement collectées ; cette contre-performance reflète une faible structure persistante dans le système de recouvrement de la DGDA ; une incapacité à atteindre les objectifs prévisionnels ; un éventuel impact de facteurs économiques, administratifs ou conjoncturels, notamment la pandémie de Covid-19 qui a marqué cette année.

Tableau 4 Les recettes d'Accises 2021

LES RECETTES D'ACCISES 2021				
ANNEE	PREVISIONS TATALES	REALISATIONS D'ACCISES	ECARTS	%
JANVIER	78 821 545 821	65 906 075 818	12 915 470 003,00	83,61
FÉVRIER	81 327 131 383	71 225 315 427	10 101 815 956,00	87,57
MARS	85 607 506 719	75 536 703 455	10 070 803 264,00	88,23
AVRIL	87 963 265 853	79 897 347 003	8 065 918 850,00	90,83
MAI	87 799 894 086	92 307 235 965	-4 507 341 879,00	105,1
JUIN	86 876 710 930	97 483 086 833	-10 606 375 903,00	112,2
JUILLET	129 392 253 303,35	96 716 415 601	32 675 837 702,35	74,74
AOÛT	125 630 850 591,00	109 670 234 441	15 960 616 150,00	87,29
SEPTEMBRE	122 997 868 692,20	126 884 387 981	-3 886 519 288,80	103,1
OCTOBRE	131 573 866 875,95	117 889 772 156	13 684 094 719,95	89,59
NOVEMBRE	122 245 588 150,25	122 346 541 167	-100 953 016,75	100,0
DÉCEMBRE	120 440 114 845,20	127 223 862 793	-6 783 747 947,80	105,6
TOTAUX	1 260 676 597 249,95	1 183 086 978 640	77 589 618 609,95	93,84

Source : nous-même à l'aide de données récoltées à la DGDA

Formules : Réalisations d'Accises = DDI+DAS+DCL+DCI+TVA

% = Recette d'Accises réalisées *100/ Prévisions Totales

Ecart = Prévisions Totales – Réalisations d'Accises

Commentaire : nous constatons les prévisions totales 1 260 676 576 249,95 ; les réalisations effectives 1 **183 086 978 640** et un écart de **77 589 618 609,95**. un rendement modéré avec un taux de **93,84%**. Une année qui marque une progression significative dans la mobilisation des recettes d'Accises. Le niveau de réalisation de ce pourcentage montre que les efforts de la DGDA commencent à porter leurs fruits. Cela témoigne d'un renforcement de la stratégie douanière et d'un engagement institutionnel dans l'atteinte des objectifs de recettes, ce qui est encourageant pour la viabilité financière de l'Etat.

Tableau 5 Les recettes d'Accises 2022

LES RECETTES D'ACCISES 2022				
ANNEE	PREVISIONS TOTALES	REALISATIONS D'ACCISES	ECARTS	%
JANVIER	177 129 975 056,00	106 474 575 097	70 655 399 959,00	60,11
FÉVRIER	185 865 151 908,00	111 218 394 156	74 646 757 752,00	59,83
MARS	196 056 919 561,00	132 930 422 444	63 126 497 117,00	67,80
AVRIL	195 239 955 781,00	133 039 057 312	62 200 898 469,00	68,14
MAI	196 541 479 171	148 953 543 964	47 587 935 207,00	75,78
JUIN	195 813 547 767,00	154 499 012 364	41 314 535 403,00	78,90
JUILLET	214 254 516 677,00	169 345 423 531	44 909 093 146,00	79,03
AOÛT	219 349 996 507,00	183 480 380 106	35 869 616 401,00	83,64
SEPTEMBRE	211 100 307 258,00	183 867 504 431	27 232 802 827,00	87,1
OCTOBRE	218 622 055 113,00	176 892 940 391	41 729 114 722,00	80,91
NOVEMBRE	206 975 162 611,00	171 499 905 318	35 475 257 293,00	82,86
DÉCEMBRE	206 119 975 921,00	169 810 589 983	36 309 385 938,00	82,38
TOTAUX	2 423 069 043 331,00	1 842 011 749 097	581 057 294 234,00	76,02

Source : nous-même à l'aide de données récoltées à la DGDA

Formules : Réalisations d'Accises = DDI+DAS+DCL+DCI+TVA

% = Recette d'Accises réalisées *100/ Prévisions Totales

Ecart = Prévisions Totales – Réalisations d'Accises

Commentaire : nous constatons que les prévisions totales **2 423 069 043 331,00** ; les réalisations d'Accises **1 842 011 749 097** ; un écart de **581 057 294 234,00** soit **76,02%**. L'exercice montre un écart conséquent entre les prévisions et les recettes d'accises, le taux reste acceptable, mais inférieur à l'objectif optimal de 90%. Il est donc important de réviser les stratégies de mobilisation, renforcer la contre la fraude et améliorer les outils de prévisions pour plus de réalisme.

Tableau 6 Les recettes d'Accises 2023

LES RECETTES D'ACCISES 2023				
ANNEE	PREVISIONS DES RECETTES	REALISATIONS D'ACCISES	ECART	%
JANVIER	177 129 975 056,00	162 589 130 282	14 540 844 774,00	91,79
FÉVRIER	185 865 151 908,00	183 644 291 612	2 220 860 296,00	98,80
MARS	196 056 919 561,00	192 810 850 956	3 245 340 605,00	98,34
AVRIL	195 239 955 781,00	179 015 710 020	16 224 245 761,00	91,69
MAI	196 541 479 171	221 703 468 325	-25 161 989 154,00	112,8
JUIN	195 813 547 767,00	254 637 439 836	-58 823 892 069,00	130,0
JUILLET	214 254 516 677,00	223 703 537 053	-9 449 020 376,00	104,4
AOÛT	219 349 996 507,00	248 273 646 344	-28 923 649 837,00	113,1
SEPTEMBRE	211 100 307 258,00	220 969 507 504	-9 869 200 246,00	104,6
OCTOBRE	218 622 055 113,00	222 788 600 303	-4 166 545 190,00	101,9
NOVEMBRE	206 975 162 611,00	224 135 498 915	-17 160 336 304,00	108,2
DÉCEMBRE	206 119 975 021,00	180 402 902 814	25 717 072 207,00	87,52
TOTAUX	2 423 068 314 431,00	2 514 674 583 964	-91 606 269 533,00	103,7

Source : nous-même à l'aide de données récoltées à la DGDA

Formules : Réalisations d'Accises = DDI+DAS+DCL+DCI+TVA

% = Recette d'Accises réalisées *100/ Prévisions Totales

Ecart = Prévisions Totales – Réalisations d'Accises

Commentaire : nous remarquons que les prévisions totales 2 423 068 314 431,00 CDF ; les réalisations des accises 2 514 674 583 964 CDF ; l'écart 2 514 674 583 964 CDF 103,7%, les prévisions ont été dépassées de plus de 91 millions de CDF, illustrant ainsi une nette amélioration par rapport aux années précédentes. Cette progression témoigne d'une meilleure efficacité administrative et d'un encadrement rigoureux des opérateurs économiques. Toutefois, des efforts restent à faire pour corriger les faibles performances observés au début et à la fin de l'année.

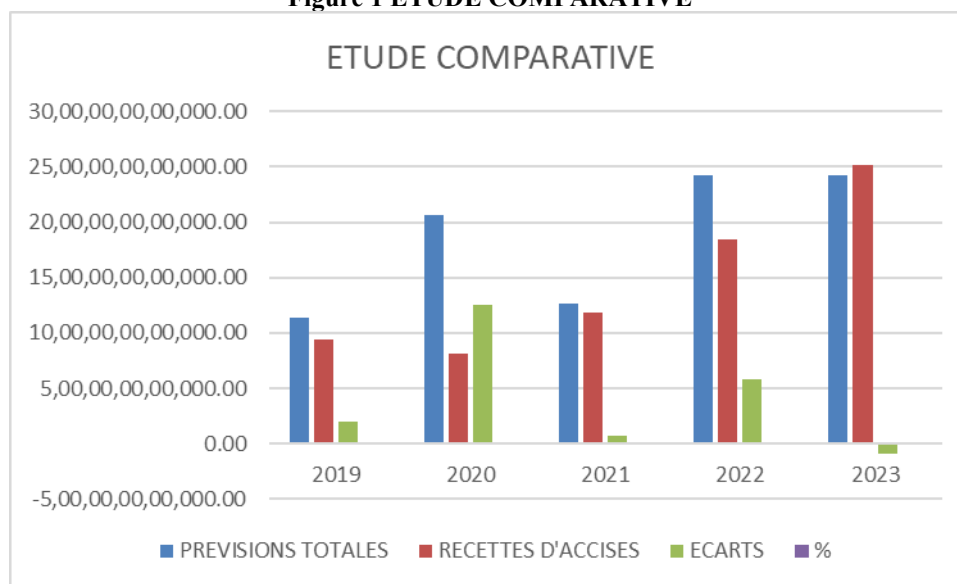
Etude Comparative

Tableau 7 Evolution des droits d'accises sur les recettes douanières

ETUDES COMPARATIVES SUR LES RECETTES				
ANNEE	PREVISIONS TOTALES	RECETTES D'ACCISES	LECARTS	%
2019	1 139 065 594 476,10	940 843 780 729	198 221 813 747,10	82,59
2020	2 061 695 731 751,00	809 572 035 310	1 252 123 696 441,00	39,26
2021	1 260 676 597 249,95	1 183 086 978 640	77 589 618 609,95	93,84
2022	2 423 069 043 331,00	1 842 011 749 097	581 057 294 234,00	76,02
2023	2 423 068 314 431,00	2 514 674 583 964	-91 606 269 533,00	103,7
TOTAUX	9 307 575 281 239,05	7 290 189 127 740	2 017 386 153 499,05	78,32

Source : nous-même à l'aide de données récoltées à la DGDA

Figure 1 ETUDE COMPARATIVE



L'analyse comparative des recettes d'accises à la DGDA/Lubumbashi de 2019 à 2023 révèle une évolution contrastée mais globalement positive. Après une performance catastrophique en 2020(39,26%), l'administration douanière a nettement redressé la barre en 2021 (93,84%), avant de connaître une baisse en 2022 (76,03%) probablement due à des prévisions irréalistes. L'année 2023 marque une performance exceptionnelle avec un taux de réalisation de 103,7%, traduisant un dépassement des objectifs grâce à des mesures plus efficaces de mobilisation fiscales. Cette progression met en lumière l'importance de stratégies structurelles durables pour une meilleure collecte des produits d'accises.

Les Recettes Accisiennes Dans Les Recettes Totales D'accises

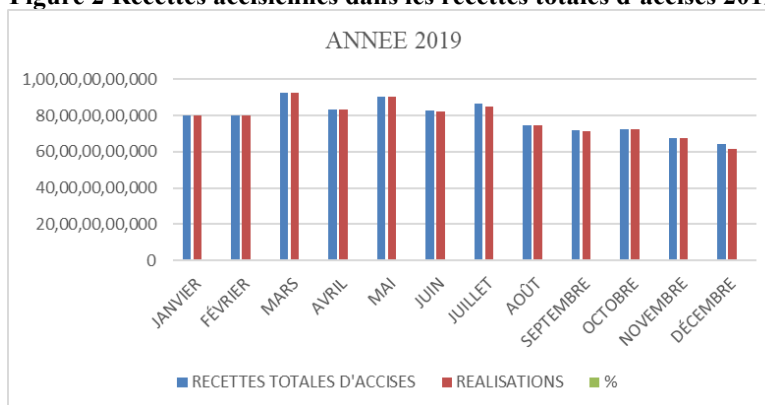
Tableau 8 Recettes accisiennes dans les recettes totales d'accises 2019

LES RECETTES ACCISIENNES DANS LES RECETTES TOTALES D'ACCISES 2019			
MOIS	RECETTES TOTALES D'ACCISES	REALISATIONS	%
JANVIER	79 921 904 201	79 919 813 572	100
FÉVRIER	80 077 845 319	80 061 151 227	100
MARS	92 707 936 942	92 660 588 515	100
AVRIL	83 347 546 878	83 235 539 198	100

MAI	90 188 111 899	90 152 972 239	100
JUIN	82 674 828 124	82 466 002 923	100
JUILLET	86 585 709 871	84 906 873 658	102
AOÛT	74 503 183 149	74 362 071 273	100
SEPTEMBRE	71 673 553 416,00	71 575 700 979	100
OCTOBRE	72 467 971 836	72 405 502 122	100
NOVEMBRE	67 422 443 268	67 357 016 819	100
DÉCEMBRE	64 175 523 691	61 740 548 204	104
TOTAL	945 746 558 594	940 843 780 729	99,48

Source : nous-même à l'aide de données récoltées à la DGDA

Figure 2 Recettes accisiennes dans les recettes totales d'accises 2019



Cette année, les recettes accisiennes ont été quasiment atteintes, avec un taux global de 99,48%. Tous les mois affichent des taux de réalisations de 100%, sauf décembre (104%), qui dépasse les prévisions.

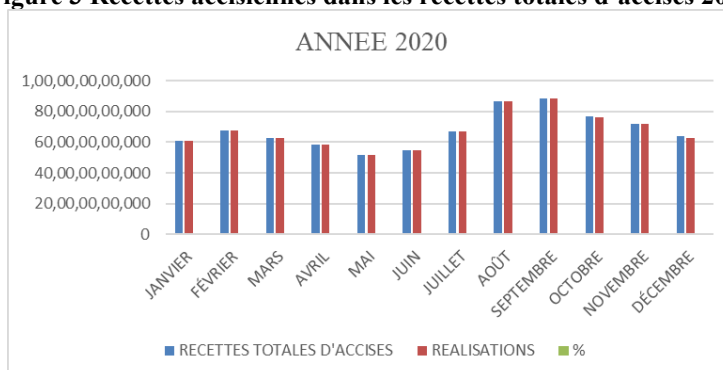
Le graphique montre une bonne régularité des performances mensuelles, sans grandes fluctuations, traduisant une gestion stable et prévisible de la mobilisation des recettes d'accises.

Tableau 9 Recettes accisiennes dans les recettes totales d'accises 2020

RECETTES ACCISIENNES DANS LES RECETTES TOTALES D'ACCISES 2020			
MOIS	RECETTES TOTALES D'ACCISES	REALISATIONS	%
JANVIER	61 097 004 596	61 087 526 751	100
FÉVRIER	67 512 736 853,43	67 341 836 779	100,2
MARS	62 541 629 832	62 492 564 556	100
AVRIL	58 359 293 391,03	58 330 819 813	100
MAI	51 897 961 279,72	51 828 331 284	100,1
JUIN	54 765 945 800,68	54 737 472 223	100
JUILLET	67 252 946 434	67 224 472 856	100
AOÛT	86 837 055 460	86 779 615 403	100
SEPTEMBRE	88 642 369 470	88 587 553 649	100
OCTOBRE	76 650 540 872	76 319 955 921	100,4
NOVEMBRE	72 195 409 555	72 097 172 002	100,1
DÉCEMBRE	63 642 077 688,61	62 744 714 073	101,4
TOTAL	811 394 971 232	809 572 035 310	99,78

Source : nous-même à l'aide de données récoltées à la DGDA

Figure 3 Recettes accisiennes dans les recettes totales d'accises 2020



Le tableau et le graphique illustrent l'évolution des recettes accisiennes mensuelles en 2020 par rapport aux prévisions. Nous observons que la plupart des mois ont enregistré un taux de réalisations égal ou supérieur à 100%, témoignant d'une bonne performance dans la collecte des recettes issues des produits d'accises. Le tableau global annuel atteint 99,78%, traduisant une gestion efficace et régulière.

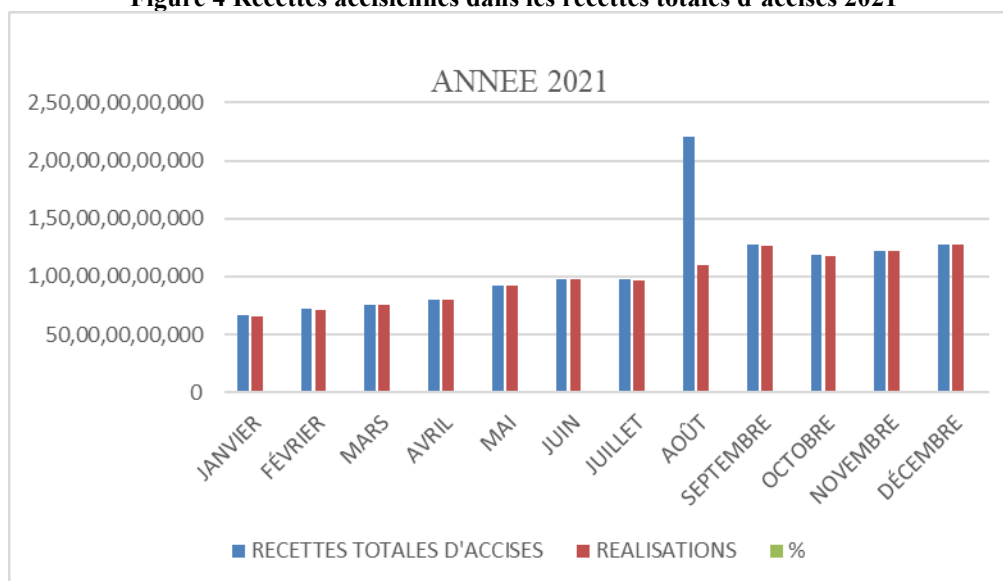
Le graphique confirme visuellement cette stabilité, avec des barres de réalisations proches ou légèrement supérieures aux prévisions tout au long de l'année.

Tableau 10 Recettes accisiennes dans les recettes totales d'accises 2021

RECETTES ACCISIENNES DANS LES RECETTES TOTALES D'ACCISES 2021			
MOIS	RECETTES TOTALES D'ACCISES	REALISATIONS	%
JANVIER	66 252 701 498	65 906 075 818	100,5
FÉVRIER	71 724 375 694	71 225 315 427	100,7
MARS	75 739 803 844	75 536 703 455	100,2
AVRIL	79 694 799 813	79 897 347 003	99,74
MAI	92 472 743 860	92 307 235 965	100,1
JUIN	97 667 745 515	97 483 086 833	100,1
JUILLET	97 139 466 603	96 716 415 601	100,4
AOÛT	220 499 157 780	109 670 234 441	201
SEPTEMBRE	127 120 011 540	126 884 387 981	100,1
OCTOBRE	118 926 586 673	117 889 772 156	100,8
NOVEMBRE	122 463 353 583	122 346 541 167	100,1
DÉCEMBRE	127 929 318 831	127 223 862 793	100,5
TOTAL	1 297 630 065 234	1 183 086 978 640	91,17

Source : nous-même à l'aide de données récoltées à la DGDA

Figure 4 Recettes accisiennes dans les recettes totales d'accises 2021



Nous constatons une régularité dans les mois de janvier à juillet 100% et en septembre une performance exceptionnelle de 201%, ce qui peut résulter de rattrapages ou de fortes importations. Une année non atteinte à 100%, contrairement à 2020 si elle avait une meilleure performance.

Le graphique montre une croissance progressive jusqu'en aout, avec un pic anormal en aout (prévision très élevée), suivi d'un dépassement remarquable en septembre.

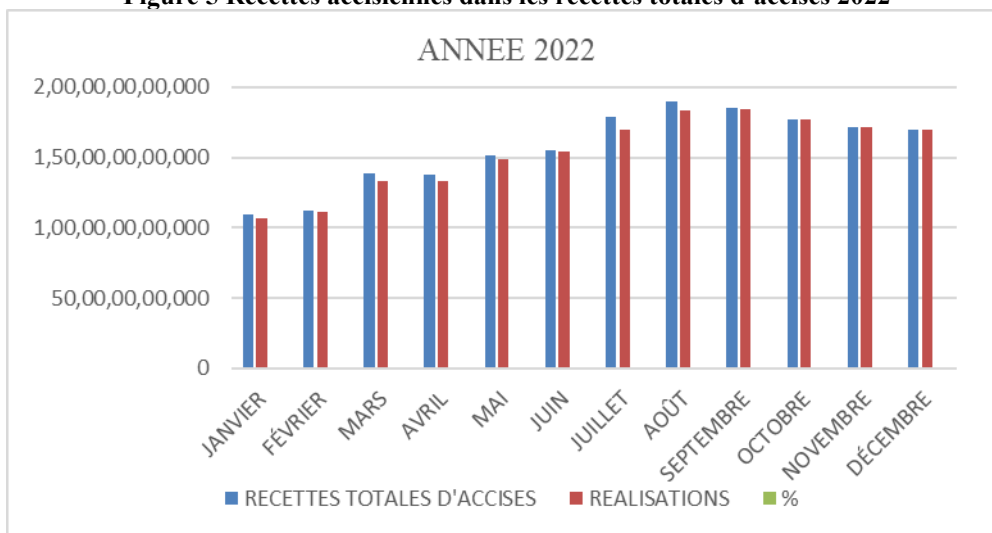
Tableau 11 Recettes accisiennes dans les recettes totales d'accises 2022

LES RECETTES ACCISIENNES DANS LES RECETTES TOTALES D'ACCISES 2022			
MOIS	RECETTES TOTALES D'ACCISES	REALISATIONS	%
JANVIER	109 125 901 746	106 474 575 097	102,4
FÉVRIER	112 287 219 130	111 218 394 156	100,9

MARS	138 761 288 048	132 930 422 444	104,3
AVRIL	138 037 371 576	133 039 057 312	103,7
MAI	151 284 048 818	148 953 543 964	101,5
JUIN	155 210 579 090	154 499 012 364	100,4
JUILLET	179 203 301 641	169 345 423 531	105,8
AOÛT	189 593 387 709	183 480 380 106	103,3
SEPTEMBRE	184 757 351 976	183 867 504 431	100,4
OCTOBRE	177 344 306 349	176 892 940 391	100,2
NOVEMBRE	171 881 722 674	171 499 905 318	100,2
DÉCEMBRE	169 885 558 677	169 810 589 983	100
TOTAL	1 877 372 037 434	1 842 011 749 097	98,12

Source : nous-même à l'aide de données récoltées à la DGDA

Figure 5 Recettes accisiennes dans les recettes totales d'accises 2022



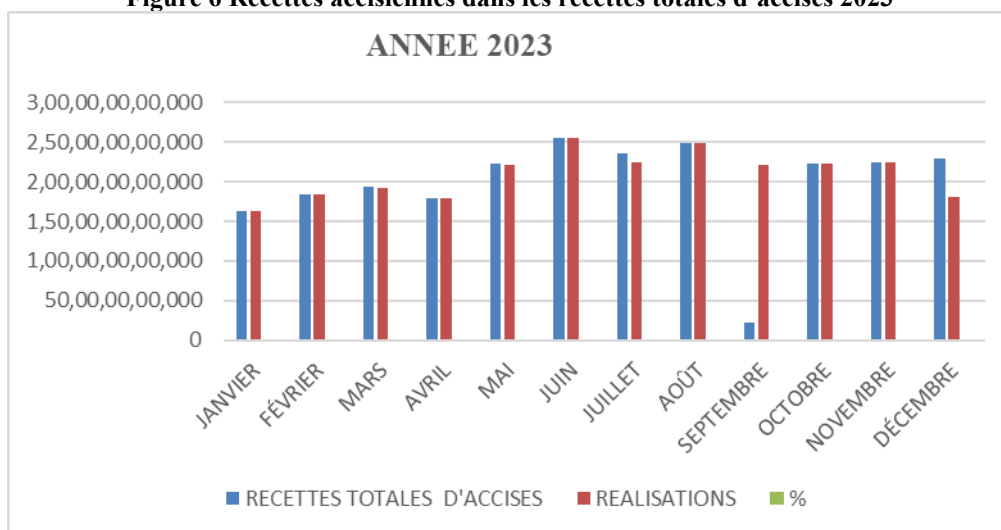
L'année 2022 a été meilleure que 2021 en termes de réalisations (98,12% contre 91,17% en 2021). Cela reflète une amélioration notable dans la gestion et la perception des recettes accisiennes à la DGDA/Lubumbashi.

Tableau 12 Recettes accisiennes dans les recettes totales d'accises 2023

RECETTES ACCISIENNES DANS LES RECETTES TOTALES D'ACCISES 2023			
MOIS	RECETTES TOTALES D'ACCISES	REALISATIONS	%
JANVIER	163 518 280 972	162 589 130 282	100,5
FÉVRIER	183 880 076 856	183 644 291 612	100,1
MARS	193 007 379 516	192 810 850 956	100,1
AVRIL	179 641 700 308	179 015 710 020	100,3
MAI	223 075 124 363	221 703 468 325	100,6
JUIN	255 556 860 122	254 637 439 836	100,3
JUILLET	236 231 751 581	223 703 537 053	105,6
AOÛT	248 385 704 550	248 273 646 344	100
SEPTEMBRE	22 435 839 077	220 969 507 504	10,1
OCTOBRE	223 245 005 209	222 788 600 303	100,2
NOVEMBRE	225 254 705 808	224 135 498 915	100,5
DÉCEMBRE	229 544 779 845	180 402 902 814	127,2
TOTAL	2 383 777 208 207	2 514 674 583 964	105

Source : nous-même à l'aide de données récoltées à la DGDA

Figure 6 Recettes accisiennes dans les recettes totales d'accises 2023



Le tableau montre les recettes accisiennes ont été généralement bien réalisées en 2023, avec un taux de moyen d'exécution de 105%. Les mois d'Aout et de décembre se distinguent par des réalisations supérieures aux prévisions, tandis que septembre enregistre une forte baisse (10%), probablement due à un phénomène conjoncturel.

Le graphique confirme cette tendance, avec une bonne régularité des recettes sauf en septembre.

VIII. Discussions Des Resultats

Les résultats obtenus dans le cadre de cette étude, notamment l'évolution contrastée mais globalement positive des recettes d'Accises entre 2019 à 2023, peuvent être analysés à travers deux grandes théories du commerce international : La théorie des Avantages Absolus d'Adam Smith et la théorie des avantages comparatifs de David Ricardo.

Selon Adam Smith, un pays tire avantage à se spécialiser dans les productions où il dispose d'un avantage absolu, c'est-à-dire où il peut produire plus efficacement. Appliquée à notre contexte, cette théorie justifie que la RDC, à travers la DGDA/Lubumbashi, peut maximiser ses recettes fiscales si elle met l'accent sur les produits d'accises les plus performants, ceux qui génèrent des recettes importantes de manière constante (comme les produits pétroliers, les boissons alcoolisées ou le tabac). Les bonnes performances observées en 2021 et surtout en 2023 pourraient traduire une meilleure identification et exploitation de ces produits à rendement élevé, ainsi qu'une administration plus efficace.

De l'autre côté, la théorie des avantages comparatives de Ricardo soutient que même si un pays est moins performant dans toutes ses productions, il a intérêt à se spécialiser dans celles pour lesquelles son désavantage est le moins grand, afin d'en tirer un gain relatif. Dans notre étude, cela peut être interprété comme une nécessité pour l'administration douanière de concentrer des efforts sur les produits d'accises qui, bien qu'étant moins productifs à première vue, offrent un meilleur potentiel de mobilisation par rapport à d'autres produits douaniers ou par rapport à d'autres produits douaniers par rapport aux capacités internes de contrôle et de taxation. Ainsi, les performances faibles de 2020 et de 2022 pourraient être dues à une mauvaise orientation des stratégies fiscales, c'est-à-dire à une mobilisation insuffisante des produits à avantage comparatif fiscale.

Les progrès observés dans la mobilisation des recettes d'accises confirment l'intérêt d'une stratégie de spécialisation ciblée et efficace, mais aussi d'une allocation judicieuse des efforts en fonction des rendements relatifs, avec les principes d'Adam et de Ricardo. Ces deux approches combinées peuvent donc orienter les réformes structurelles à la DGDA/Lubumbashi pour améliorer durablement la mobilisation des recettes d'Accises.

IX. Recommandations Et Suggestions

A l'Etat Congolais

- Instaurer une politique fiscale plus cohérente et incitative qui reconnaît le rôle stratégique des accises dans le financement du budget national ;
- Moderniser le cadre légal des accises afin de l'adapter aux révolutions des marchés et aux défis de la consommation moderne (ex : taxation des produits numériques, boissons énergisantes, etc.) ;
- Encourager les investissements dans les secteurs producteurs de biens soumis aux accises (hydrocarbures, tabac), tout en prévoyant des régulations strictes pour éviter les abus.

Recommandations à la DGDA

- Renforcer les capacités des agents douaniers par des formations continues sur les produits d'accises, les techniques de control et l'utilisation des outils numériques ;
- Sensibiliser les importateurs en menant des campagnes d'informations sur l'importance des accises et les obligations légales des opérateurs ;
- Mettre en place un système d'information intégrées et en temps réel pour améliorer la traçabilité, la gestion et le suivi des recettes d'accises ;
- Lutter efficacement contre la fraude, la contrebande et les exonérations injustifiées, qui affaiblissent la mobilisation des recettes.

Aux opérateurs économiques

- Se conformer volontairement aux obligations fiscales relatives aux accises, dans une logique de partenariat fiscal constructif avec l'Etat ;
- Adopter des pratiques commerciales transparentes et collaborer avec l'administration douanière pour la déclaration et la taxation correcte des produits.

X. Conclusion

Au terme de cette étude portant sur les produits d'Accises et la mobilisation des recettes douanières à la DGDA/Lubumbashi, il ressort que les droits d'accises constituent une source non négligeable de financement pour l'Etat congolais. A travers une analyse comparative des années 2019 à 2023, nous avons pu mettre en évidence les performances réelles de cette régie financière dans la collecte des droits d'accises. En effet, ces produits contribuent significativement à l'augmentation des recettes de l'Etat et à la maîtrise des importations de biens de consommation dits sensibles.

Les données analysées montrent une évolution contrastée : après une faible mobilisation en 2020 (39,26%) due notamment à la crise sanitaire et à la faiblesse des mécanismes de recouvrement, les performances de recouvrement, les performances ont nettement progressé en 2021 (93,84%) avant de rechuter en 2020 (76,03%) suite à des prévisions irréalistes. L'année 2023 marque un tournant décisif, avec un taux de réalisation de 103,77%, traduisant un dépassement des objectifs grâce à une meilleure planification, un encadrement renforcé et l'application de mesures fiscales plus efficaces.

L'étude a démontré que l'application rigoureuse de la législation accisienne en matière d'accises, la sensibilisation des opérateurs économiques, ainsi que l'automatisation des procédures ont permis une nette amélioration dans la perception des recettes au sein de la DGDA/Lubumbashi.

Pour parvenir aux résultats ci-haut, une démarche méthodologique a été adoptée. D'une part, la méthode documentaire a permis de collecter les données secondaires à travers les textes légaux, rapports de la DGDA, et études antérieures sur les droits d'accises. D'autre part, la méthode descriptive a été utilisée pour présenter les produits d'accises ainsi que leur évolution dans le contexte douanier congolais. En outre, des techniques d'analyse statistique ont été mobilisées pour interpréter les données quantitatives recueillies sur les recettes perçues entre les années ciblées. Enfin, des entretiens ont été menés avec certains agents de la DGDA afin de mieux comprendre les réalités du terrain.

Ces résultats confirment que la performance de la DGDA en matière de recette d'accises dépend non seulement des volumes d'importation, mais aussi et surtout de la rigueur dans l'application des politiques fiscales, de la pertinence des prévisions budgétaires et de la qualité de la gouvernance administrative.

Par ailleurs, l'analyse des résultats à la lumière des théories classiques d'Adam Smith (avantages absolus) et de David Ricardo (avantages comparatifs) montre que l'administration douanière gagne à se concentrer sur les produits plus rentables tout en optimisant des efforts sur ceux qui, bien que moins performants, peuvent générer des recettes significatives à moins coût.

En somme, pour renforcer la mobilisation des recettes issues des accises, il est indispensable d'investir dans la modernisation des outils de gestion douanière, de renforcer les capacités du personnel et d'assurer une lutte rigoureuse contre la fraude et les exonérations injustifiées.

Ce qui confirme nos hypothèses dans notre introduction dont :

- Une formation accisienne régulière et spécialisée des agents et cadres douaniers est assurée, afin de garantir une collecte efficace des droits d'accises, réduire les cas de la fraude et maximiser les recettes ;
- Une vérification rigoureuse et quotidienne des listes de marchandises importées sous régime d'exonération est appliquée, afin d'éviter l'introduction frauduleuse d'autres produits non exonérés ;
- Un suivi renforcé des produits assujettis aux accises est mis en place pour contrôler leur déclaration correcte et limiter les pertes fiscales.

Cette étude a permis non seulement de confirmer l'importance des produits d'accises dans la mobilisation des recettes douanières, mais aussi d'identifier des pistes d'amélioration pour renforcer l'efficacité

du système fiscal congolais. Il est donc souhaitable que des efforts soutenus soient menés pour lutter contre la fraude, moderniser davantage les services douaniers, et élargir l'assiette fiscale afin d'assurer une mobilisation optimale des ressources.

La DGDA/Lubumbashi dispose d'un potentiel fiscal important qui, bien exploité, peut contribuer de manière significative à l'autonomie budgétaire de la RDC.

Bibliographie

- [1]. Articles 4 Et 5 Du Décret N° 09/43 Du 03 Décembre 2009 Du Code Des Accises ;
- [2]. Ordonnance Loi N°10/002 Du 20 Aout 2010 Portant Code Des Douanes ;
- [3]. Ordonnance Loi N° 007/2012 Du 21 Septembre 2012 Portant Code Des Accises.
- [4]. Ordonnance Loi N°18/002 Du 13 Mars 2018 Portant Code Des Accises ;
- [5]. Jean-Baptiste Colbert, 1664, La Douane ;
- [6]. Filimon De Grec, 2012, Un Phénomène ;
- [7]. Crévenat Werner Danielle, 1996, Sciences Cognitives, Linguistiques Et Intelligence Artificielle, Page 06 ;
- [8]. Fink Arlène, La Revue De Littérature ;
- [9]. Douglass North, Institutional Change And Economic Performance, 1990;
- [10]. Philip Kotler, 1998, La Courbe De Vie D'un Produit, Page 08 ;
- [11]. Mulumbati Ngasha Adrien, 1990, Sociologie Générale ;
- [12]. François Hourmant, 1990, Les Intellectuels Et Le Pouvoir, Rennes, Pur, « Essais » Page 270 ;
- [13]. Madeleine Granit, 1993, Méthodes Des Sciences Sociales, 9 Eme Editions, Page 870.
- [14]. Somwe Ngoy Elie « Droit d'Accises Et La Mobilisation Des Recettes Accisiennes Dans La Societe Industrielle Par La DGDA, Cas De La BRASIMBA. Mémoire, 2022 ;
- [15]. Mayayila Weston Guy « La Contribution Des Recettes Fiscales Mobilisées Par L'ofida Dans Le Financement Des Depenses Publiques » ;
- [16]. Kalunga Yoyali Sandra « Droit d'Accises Et Son Apport Dans Le Tresor Public, Cas De La DGDA » ;
- [17]. Uugyertho Uuci William « La Contribution Des Accises Dans Les Recettes De La DGDA/Beni, TFC Inédit, ISC-BENI ».
- [18]. La Théorie De La Protection Douanière : Jacob Viner, 1950 ;
- [19]. La Théorie De La Croissance Endogène : Paul Romer, 1986 ;
- [20]. La Théorie d'Economie Internationale : La Loi Des Avantages Absolus, Adam Smith, 1776 ;
- [21]. La Théorie d'Economie Internationale : La Loi Des Avantages Comparative, David Ricardo, 1817.